



AirBoss fournit des perspectives actualisées suite à l'annonce de l'acquisition d'Ace Elastomer

NEWMARKET (Ontario), le 18 août 2021 (GLOBE NEWSWIRE) – AirBoss of America Corp. (TSX : BOS) (OTCQX : ABSSF) (la « Société » ou « Airboss ») a annoncé aujourd'hui une mise à jour de ses perspectives pour l'ensemble de l'exercice 2021, telles que communiquées le 12 mai 2021 et réitérées récemment le 10 août 2021. Tous les montants en dollars (\$) sont en dollars américains.

L'acquisition d'Ace Elastomer, Inc. (« Ace »), qui a été annoncée par la Société plus tôt dans la journée, devrait avoir un impact positif, mais symbolique sur les perspectives de la Société pour 2021, étant donné le calendrier prévu pour la clôture de cette transaction. Par conséquent, les perspectives de la Société pour 2021 restent les suivantes :

- produits de l'ordre de 630 à 710 millions de dollars, reflétant une croissance d'environ 25 % à 41 % par rapport à 2020;
- marge du BAIIA ajustéⁱ comprise entre 15,0 % et 15,5 %;
- bénéfice ajusté par action diluéeⁱ de 1,80 \$ à 2,19 \$, reflétant une croissance d'environ 24 % à 51 % par rapport à 2020.

Pour les périodes suivant l'exercice 2021, l'acquisition d'Ace devrait augmenter les ventes de la division Solutions pour le caoutchouc (« ARS ») d'environ 15 %, le bénéfice brut d'environ 28 % et le BAIIAⁱ d'environ 26 % par rapport à l'exercice en cours.

Comme il a été annoncé plus tôt aujourd'hui, l'acquisition d'Ace devrait :

- Augmenter la capacité d'ARS de fournir des composés de caoutchouc de couleur et de spécialité exclusifs, complétant les investissements faits par AirBoss dans ce domaine au moyen de l'ajout de deux nouvelles lignes spécialisées à Kitchener, en Ontario, en 2019;
- Accélérer considérablement la stratégie d'expansion d'ARS dans les marchés des composés de caoutchouc de couleur et de spécialité à plus faible volume, mais à marge généralement plus élevée venant s'ajouter à ses gammes de produits de caoutchouc noir conventionnels à fort volume;
- Étendre la présence d'ARS dans le sud des États-Unis et le Midwest;
- Compte tenu du chevauchement minimal de la clientèle, offrir des possibilités de synergies de revenus;
- Permettre à ARS d'acquérir une position de leader sur le marché des rouleaux en caoutchouc.

Comme il a été indiqué précédemment, les indications de la Société sont fondées sur ses perspectives actuelles, mais excluent les possibilités de nouveaux contrats visant des équipements de protection individuelle (EPI) et de soins de santé, ainsi que tout autre nouveau contrat important ou toute fusion-acquisition significative. Pour obtenir des informations importantes sur les facteurs de risque liés à ces indications, reportez-vous à la section « Mise en garde concernant l'information prospective d'AirBoss » plus loin dans le présent communiqué.

Personne-ressource pour les investisseurs : Chris Bitsakakis, président, ou Gren Schoch, chef de la direction, au 905-751-1188.

Contact pour les médias : media@airboss.com

AirBoss of America Corp.

Airboss of America, entreprise diversifiée de premier plan, développe, fabrique et fournit des solutions de survie novatrices, des composés de caoutchouc sur mesure avancés et des produits de caoutchouc finis conçus pour surpasser les performances dans les environnements les plus difficiles. Fondée en 1989, l'entreprise compte trois divisions. Airboss Defense Group est un leader mondial en matière d'équipements et de technologies de protection individuelle et respiratoire pour les intervenants des forces armées et des domaines médical et des soins de santé et les premiers intervenants. Dotée d'une capacité annuelle de plus de 500 millions de livres de caoutchouc, la division Solutions pour le caoutchouc d'Airboss figure parmi les principales entreprises de mélange de caoutchouc sur mesure d'Amérique du Nord. Airboss Produits d'Ingénierie propose des solutions anti-vibration innovantes pour le marché automobile et d'autres secteurs en Amérique du Nord. Les actions de la Société sont négociées à la Bourse de Toronto sous le symbole BOS et à l'OTCQX sous le symbole ABSSF. Pour plus de renseignements, visitez le www.airboss.com ou le www.airbossrubbersolutions.com.

MISE EN GARDE CONCERNANT L'INFORMATION PROSPECTIVE D'AIRBOSS

Certaines déclarations contenues ou intégrées par renvoi dans les présentes, y compris celles qui expriment les attentes ou les estimations de la direction concernant des événements futurs ou les performances futures d'AirBoss, constituent de « l'information prospective » ou des « déclarations prospectives » au sens de la législation en valeurs mobilières applicable, et se reconnaissent généralement par des termes tels que « pouvoir », « s'attendre à », « croire », « prévoir », « planifier », « avoir l'intention » et des expressions similaires, ainsi que par l'emploi du futur et du conditionnel. Ces énoncés ne portent pas sur des faits historiques, mais représentent plutôt des attentes, des estimations et des projections de la direction au sujet d'événements futurs et de la performance future.

Les déclarations contenant de l'information prospective sont nécessairement fondées sur un certain nombre d'opinions, d'estimations et d'hypothèses qui, quoique jugées raisonnables par la direction au moment où ces déclarations sont formulées, sont, de par leur nature, assujetties à des risques, à des incertitudes et à des éventualités d'importance de nature commerciale, économique et concurrentielle. AirBoss met en garde contre le fait qu'une telle information prospective implique des éventualités, des incertitudes et d'autres risques connus et inconnus en conséquence desquels les résultats financiers, les performances ou les réalisations réels d'AirBoss peuvent être sensiblement différents des résultats, performances ou réalisations futurs estimés qui sont exprimés ou implicites dans l'information prospective. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux prévus dans l'information prospective en raison de nombreux facteurs, y compris, sans limitation, les suivants : l'incidence de la conjoncture économique générale, notamment sur la demande de solutions et de produits de caoutchouc; la dépendance de la Société à l'égard de clients clés; les budgets de la défense dans le monde, notamment dans les marchés cibles de la Société, et la capacité de la Société à obtenir de nouveaux contrats de défense ou à prolonger ses contrats en cours; les tendances cycliques dans les secteurs du pneumatique et de l'automobile, de la construction, des mines et du commerce de détail; la disponibilité de matières premières en quantité suffisante à des coûts économiques; les conditions météorologiques ayant une incidence sur les matières premières, la production et les ventes; la capacité d'AirBoss à conserver sa clientèle ou à acquérir de nouveaux clients face à une concurrence accrue; la capacité d'AirBoss d'intégrer avec succès les entreprises et/ou les sociétés qu'elle acquiert, ou de réaliser les bénéfices qu'elle en attend; les changements apportés aux politiques et aux méthodes comptables, y compris les incertitudes liées aux hypothèses et aux estimations comptables critiques; les fluctuations de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain; les changements apportés à la législation fiscale et les litiges potentiels; la capacité à obtenir du financement à des conditions acceptables; les dommages à l'environnement et la non-conformité à la législation et à la réglementation environnementales; l'incidence de la situation sanitaire mondiale; la responsabilité potentielle du fait des produits, les réclamations au titre de la garantie et la défectuosité de l'équipement. La COVID-19 pourrait également avoir une incidence négative sur les activités et les résultats financiers de la Société dans les périodes à venir. L'incertitude liée aux hypothèses et aux attentes opérationnelles s'est accrue par rapport aux périodes antérieures. Il n'est donc pas possible d'estimer l'incidence de la COVID-19 sur la situation financière ou les résultats d'exploitation de la Société en ce qui concerne les périodes à venir. Comme il n'est pas possible à l'heure actuelle d'établir quelles seront les incidences directes de la COVID-19, la Société dispose d'une facilité de crédit d'un montant pouvant aller jusqu'à 150 000 000 \$. Cette liste des facteurs pouvant toucher l'information prospective d'AirBoss n'est pas exhaustive.

Toute l'information prospective contenue dans le présent communiqué est présentée sous réserve de la présente mise en garde. Les investisseurs sont priés de ne pas s'en remettre sans réserve à l'information prospective. L'intégralité de l'information prospective formulée ultérieurement par écrit ou verbalement qui est attribuable à AirBoss ou à des personnes agissant pour le compte de celle-ci est expressément visée par la présente mise en garde. L'information prospective contenue dans les présentes est donnée à la date du présent communiqué et AirBoss décline toute intention ou obligation de mettre à jour publiquement l'information prospective pour tenir compte, entre autres, de nouveaux renseignements ou d'événements à venir, sauf si la législation applicable l'exige. Les risques et les incertitudes concernant les activités d'AirBoss sont décrits plus amplement sous la rubrique « Facteurs de risque » de notre plus récente notice annuelle et sont par ailleurs communiqués dans les documents que nous avons déposés auprès des autorités en valeurs mobilières et que l'on peut consulter sur SEDAR, au www.sedar.com.

ⁱ Le présent communiqué contient des mesures non définies par les IFRS, notamment le BAIIA ajusté et le bénéfice ajusté par action diluée. Le BAIIA ajusté désigne le bénéfice net avant les intérêts et les coûts de financement (nets des produits d'intérêts), les impôts sur le revenu, les amortissements, les charges de dépréciation et les coûts liés aux transactions et certains autres éléments. Les mesures non définies par les IFRS d'AirBoss sont directement dérivées des états financiers consolidés de la Société mais n'ont pas une signification standardisée prescrite par les IFRS et ne sont pas nécessairement comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. La Société divulgue ces termes afin qu'ils soient utilisés dans les mesures financières effectuées par les parties intéressées et les investisseurs pour surveiller la capacité de la Société à générer des liquidités à partir des opérations pour le service de la dette, pour financer le fonds de roulement et les dépenses en capital et pour verser des dividendes. Ces termes ne constituent pas une mesure de la performance selon les normes IFRS et ne doivent pas être considérés isolément ou comme un substitut du revenu net selon les normes IFRS. Les rapprochements de ces mesures pour les périodes antérieures sont présentés dans les rapports de gestion de la Société.